

Doische SEPTEMBRE 2019

État Civil5
Fermeture des bureaux5
Règlement communal relatif aux mariages5
Sac bleu7
Retour à l'école en toute sécurité!9
Parc artisanal économique10
Noce d'or et de palissandre 201910
Collecte de jouet11
Semaine de la mobilité 201912
L'école au village13
Reprise Zumba13
Reprise Strong by Zumba15
La Chronique des 10 villages17

« Eglise vue d'un ancien verger », Michel Hubert



« Rue d'Aremberg », Michel Hubert



« Chapelle de l'ermitage dédiée à la Vierge Marie », Michel Huber





de 9h à 18h non stop Vendredi jusque 19h

f naturenature.philippeville

o naturenaturephilippeville

Maison L'Edelweiss

17 Route de Viroin - 5680 Gimnée 082 67 83 71



Th. Huet

JE VOUS AIDE DEPUIS 40 ANS

à trouver une solution à votre problème d'audition.

Satisfaire le patient est ma priorité!

Je prends le temps de discuter avec vous ofin de déterminer l'appareil qui vous convient le mieux.

> Des appareils de plus en plus discrets doté de réglages automatique du son.

Un son le plus naturel et le plus confortable possible dans toutes les situations d'écoute optimisant la compréhension de la parole

GRATUIT



Teste auditif • Essais d'appareils sans engagement Service après vente

Rue de Mettet 11 à 5620 Florennes · 071 68 90 41 · 0476 29 48 36 therese.huet@hotmail.com

INFORMATIONS COMMUNALES



Les heures d'ouverture de l'administration communale sont les suivantes :

du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00, le lundi de 14 h 00 à 16 h 00 (uniquement service population jusque 17 h 00) et **le mercredi de 14 h 00 à 16 h 00.**

Permanence « population »: le 1er, 3e et 5e samedi du mois de 9 h 00 à 12 h 00 (sauf exceptions)

Téléphone: 082 21 47 20 - Fax: 082 21 47 39 - Notre adresse e-mail: info@doische.be Notre site: www.doische.be - Page Facebook: Doische Infos - Page Twitter: ACDoische



• Focus sur le village de Gimnée

L'exposition « Photographie ton village ! - Doische vu par ses habitants » se prolonge jusqu'à la première page du bulletin communal. Vous pourrez ainsi découvrir, chaque mois, 3 photos lauréates de cette exposition, mettant à l'honneur un village de l'entité, d'après le regard de ses habitants.



« Chapelle de l'ermitage dédiée à la Vierge Marie », Michel Hubert



« Rue d'Aremberg », Michel Hubert



« Eglise vue d'un ancien verger », Michel Hubert

BOURGMESTRE

Sur rendez-vous en téléphonant au 082 21 47 25 ou au 0486 38 39 92 ou encore par mail à pascal.jacquiez@doische.be

CPAS

Permanences de la Présidente Bénédicte Hamoir

Sur rendez-vous en téléphonant au 0479 36 50 90

Permanences sociales

Le lundi et le vendredi de 9 h 00 à 11 h 00 et le mercredi de 13 h 30 à 16 h 00, Rue Martin Sandron 131 à 5680 Doische Tél. 082 69 90 49 - Fax: 082 69 93 41 mail: info@cpasdoische.be.

Une permanence pension a lieu tous les 4º jeudis du mois de 10 h 00 à 11 h 30 à la Salle des Mariages à l'Administration communale.

Prochaine permanence le jeudi 26 septembre 2019.

Le Service social est accessible uniquement au numéro 082 69 90 49

DÉCHETS ET COLLECTES

La collecte des déchets ménagers et organiques aura lieu les jeudis 05, 12, 19 & 26 septembre 2019. La collecte des papiers-cartons aura lieu le vendredi 6 septembre 2019. La collecte des PMC (sacs bleus) aura lieu les mardis 3 & 17 septembre 2019. Plus d'infos sur le tri des déchets, surfez sur www.bep-environnement.be.

PARC À CONTENEURS DE DOISCHE

Lundi: Fermé – Mardi au samedi: 9 h 00 – 17 h 00 – Dimanche et jours fériés: Fermé











État Civil

DECES

DUPONT Raymond à Chimay, le 06/07/2019 (Matagne-la-Grande).

GUISLAIN Chantal à Dinant, 10/07/2019 (Gimnée).

PAYEN Pol à Dinant, le 23/07/2019 (Gimnée).

COLLET Daniel à Yvoir, le 26/07/2019 (Romerée).

BLAIN Georgette à Doische, le 18/07/2019 (Doische).

STURBOIS Eugénie à Doische, le 31/07/2019 (Doische).

CHAVET Eliane à Gimnée, le 17/07/2019 (Gimnée).

MARIAGE

VIFQUIN Tony (Matagne-la-Petite) et JOURDAIN Elodie (Matagne-la-Petite). LOUPPE Thibaut (Soulme) et CRESPIN Anne (Soulme).

NAISSANCE

BOVRISSE Manhoa né à Dinant, le 05/07/2019 (Vodelée). CHARLIER Hévanna née à Namur, le 27/06/2019 (Romerée).

Fermeture des bureaux et permanences

La permanence du Service "Population/Etat civil" aura lieu les 07 & 21 septembre 2019. A l'occasion de la fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles, nos bureaux seront fermés le 27 septembre 2019.

Un nouveau règlement communal relatif aux mariages est d'application

Le Collège communal

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation :

Conformément à l'article L1133-1 du Code précité;

Vu le règlement communal adopté en séance du Conseil communal en date du 11 juillet 2019 ayant pour sujet : LA CELEBRATION DES MARIAGES

Porte à la connaissance de la population que

le règlement communal précité peut être consulté ci-dessous

Article 1 - Dispositions générales

Le présent règlement réglemente une matière reprise aux articles 165 et 166 du Code civil.

Article 2 - Lieu pour la célébration des mariages

Les mariages sont célébrés uniquement par l'Of-

ficier de l'Etat civil dans la salle des mariages de la Maison communale. Ils peuvent être célébrés, sur décision du Conseil communal, dans un autre endroit répondant aux prescrits de l'article 165 du Code civil.

Article 3 - Jours et heures de célébration

Les mariages ne sont pas célébrés les dimanches, les jours fériés ou les jours de fermeture de l'administration communale.

Ils sont célébrés:

- le samedi, entre 10h00 et 14h00
- les autres jours,

à 16h30, 17h et 17h30 en fonction des disponibilités de l'Officier de l'état civil et en respectant cet ordre;

à une autre heure entre 10h et 16h, à la demande des futurs époux, et si l'officier de l'Etat civil est disponible pour la célébration.



« Organisation complète de funérailles, inhumation,

Tél. 082 22 27 87 • www.willems-leroy.be

NOUVEAU FUNÉRARIUM À HERMETON-SUR-MEUSE



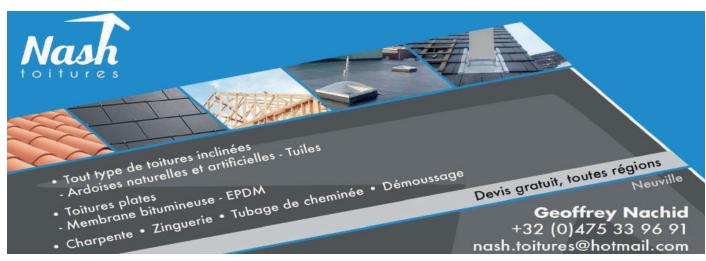


TROUVEZ CHEZ NOUS LA PLACE QUI MANQUE CHEZ VOUS! UN SERVICE DE QUALITÉ AU MEILLEUR PRIX

Nouveau box chauffé

ACCÈS AISÉ 7J/7 - BOX DE 2 À 30M3 - SITE SÉCURISÉ Location lift - remorque - camion (permis B) - containers extérieurs

Rue du Moulin 240 - 5600 Philippeville - Tél. 0475 28 12 03 - 071 57 03 34 WWW.STOCKBOX.BE - info@stockbox.be







Jimmy HAVELANGE 0478 79 77 86 | jmh.infos@gmail.com **Devis Gratuit**

Article 4 - Dispositions diverses et finales

Les mariages sont célébrés par l'Officier de l'état civil titulaire ou son remplaçant. Les animaux ne sont pas admis dans la salle des mariages, exception faite des chiens d'assistance.

Les demandes non prévues par le présent règlement ou par les dispositions légales en la matière seront soumises à la décision du Collège communal.

Article 5 - Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur le premier jour du mois suivant son adoption par le Conseil communal. Il abroge les dispositions communales en la matière qui auraient été prises auparavant.

Le Règlement précité est entré en vigueur et est devenu obligatoire en date du 1er août 2019.

Le nouveau sac bleu arrive à grands pas !

En octobre, l'heure sera enfin venue. BEP Environnement introduira le nouveau sac bleu dans votre commune. Et c'est une bonne nouvelle, car presque tous les emballages en plastique pourront dès lors être triés avec les PMC. Cela entraînera une forte baisse des déchets résiduels et une intensification du recyclage.

Presque tous les emballages en plastique à partir du mardi 1^{er} octobre

Actuellement, seuls les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques et les cartons à boissons sont autorisés dans le sac PMC. Bientôt, presque tous les emballages en plastique ménagers seront acceptés dans le nouveau sac bleu. Pensez par exemple aux pots de yaourt, aux raviers de beurre, aux barquettes en plastique de fromage ou charcuterie ou encore aux sacs et films en plastique. Ceux-ci pourront aussi être triés dans le même sac bleu à partir du 1er octobre. Avec ce nouveau tri, une baisse des déchets résiduels de 6 à 8 kilos est possible. Une bonne chose pour l'environnement et pour votre portefeuille.

Les anciens sacs restent valables

Ne vous en faites pas si vous avez encore un rouleau de sacs PMC chez vous. Les anciens sacs restent valables indéfiniment. À partir du 1er octobre, vous pourrez donc les proposer à la collecte, en y ajoutant les emballages en plastique autorisés. Les nouveaux sacs bleus arriveront progressivement et seront vendus dans les mêmes points de vente : votre supermarché, votre magasin de proximité, etc. Le calendrier de collecte reste également inchangé. Vous pourrez donc sortir le nouveau sac bleu le même jour qu'avant. Vous pourrez donc trier plus, avec le même confort.

Attention : pas partout en même temps

Le nouveau sac bleu est introduit progressivement dans tout le pays. De cette manière, chaque acteur impliqué dispose du temps nécessaire pour se préparer correctement. Lors de l'introduction, de nombreuses parties prenantes sont en effet impactées : les communes, les intercommunales, les entreprises de collecte, les centres de tri, les entreprises de recyclage... Il est donc possible que les nouvelles règles de tri entrent en vigueur dans votre commune, alors que ce n'est par exemple pas encore le cas dans une commune voisine ou sur votre lieu de travail. Veuillez respecter les règles de tri d'application chez vous en fonction de chaque lieu afin de ne pas perturber le tri et le recyclage des emballages.

Plus d'informations?

Vous recevrez bientôt un prospectus détaillé avec toutes les informations dans votre boîte aux lettres. Tenez aussi le site www.bep-environnement.be à l'œil et suivez-nous sur www.facebook.com/bepnamur.

Avis à la population

Dans le cadre du Programme communal de développement rural (PCDR) et plus particulièrement le projet FP 1.4 « Aménagement de l'étang du Grand Bu en zone de convivialité et de loisirs », la réunion de présentation de l'avant-projet par les Autorités communales aura lieu le lundi 09 septembre 2019 à 19h30 à la Salle de Quarante, derrière la Maison communale, rue Martin Sandron 114 à 5680 Doische.

Invitation cordiale à toutes et tous





TOUJOURS PLUS LOIN

PAQUET

5600 NEUVILLE - PHILIPPEVILLE - Route de Mariembourg, 12 (N5) - Tél.: 071 66 67 04

LA FERME DU CRESTIA

« Produits artisanaux »

- Produits laitiers-lait frais-glaces-viandes de la ferme
- Gâteaux glacés toutes occasions
 - Salon de dégustation intérieur, glaces, crêpes, gaufres, mousses au chocolat, desserts...
 - Colis de viande de notre élevage (bœuf, porc, veau, agneau) et poulets fermiers
 - Plats préparés

Horaire:

ouvert tous les jours de 13h à 21h. Fermé le lundi.

Retrouvez-nous sur facebook: Ferme du Crestia

A COLETAIN

Au Crestia 5 • 5680 Doische • 0477 68 65 71





Pour un retour à l'école en toute sécurité!

A l'approche de la rentrée scolaire, la zone de police Hermeton et Heure tient à vous rappeler quelques règles élémentaires de sécurité pour votre enfant.

Que ce soit aux abords immédiats de l'école ou, plus largement, sur l'ensemble du trajet que l'enfant effectue seul ou accompagné, il est essentiel de respecter quelques règles de base. En voici quelques unes qui nous paraissent primordiales.

1) Respectez le 30 km/h aux abords des écoles!

Alors que le risque de décès d'un piéton heurté par une voiture à 30 km/h est très faible (entre 1 et 3 %), il est nettement plus important quand la voiture roule à 50 km/h (10 %). Sur route sèche, la distance d'arrêt d'une voiture qui roule à 30 km/h est de 12 m; à 50 km/h, cette distance est de 26 m, soit plus du double. La différence est énorme.

2) Attachez toujours les enfants!

Lors de la rentrée scolaire, de nombreux parents emmènent leurs enfants en voiture à l'école. Mais tous les enfants ne sont pas protégés de manière optimale. Une récente étude scientifique a démontré qu'une personne sur cinq transportant des enfants en voiture ne les attache pas toujours correctement. Pourtant, les parents qui n'attachent pas leurs enfants ne sont pas nécessairement des délinquants. Souvent, ils sont convaincus que leurs enfants courent moins de risques parce qu'ils conduisent toujours prudemment et, selon leurs propres dires, "uniquement sur de petites distances". Cependant, parcourir de petites distances à une faible vitesse peut déjà être mortel car un accident à 50 km/h correspond à une chute de 3 étages! La ceinture ou un siège-enfants est donc d'une importance vitale même pour de petits trajets comme sur le chemin de l'école.

A titre d'exemple, un choc à 50 km/h correspond pour un enfant non attaché à une chute de 3 étages!

3) Montrez l'exemple!

Difficile de demander à votre enfant de s'attacher en voiture, de redoubler de prudence avant de traverser... si vous faites le contraire en sa présence. Toutes les études le montrent : l'exemple vient d'en haut et, surtout, des parents.

4) Traversez au bon endroit!

L'accident type arrive quand l'enfant traverse entre deux voitures en stationnement. Il est vital de traverser et d'apprendre à l'enfant à traverser là où il voit le trafic et où les conducteurs peuvent bien le voir. Lui montrer comment on traverse, c'est par exemple lui apprendre à regarder d'abord à gauche, puis à droite et une dernière fois à gauche.

5) Stationnez uniquement à des endroits autorisés!

Le stationnement est interdit sur un passage pour piéton, mais aussi à moins de 5 mètres en deçà du passage. En dérogeant à cette règle, vous masquez la visibilité des piétons et notamment celle des enfants. En cas d'accident, votre responsabilité peut être engagée. Evitez aussi de vous garer sur le trottoir, même pour 5 minutes. C'est non seulement interdit, mais en plus, vous incitez les piétons à circuler sur la chaussée et à s'exposer aux dangers. La sécurité, cela mérite d'y consacrer un peu de temps et, par exemple, de partir quelques minutes plus tôt pour aller se garer plus loin, mais de manière réglementaire.

6) Restez cool!

Rentrée des classes rime souvent avec retour des embouteillages. Sur la route, restez cool et courtois! C'est la meilleure façon d'arriver entier au boulot ou à la maison!

Actions de la zone de police Hermeton et Heure

Comme chaque année, la zone de police Hermeton et Heure assurera une présence régulière aux abords des diverses écoles de l'entité, afin de favoriser dès la rentrée l'adoption des bons comportements et assurer la sécurité de tous.

Si une phase de prévention sera de mise les premiers jours de notre action, les conducteurs et usagers indélicats se verront ensuite verbaliser en cas d'infractions au code de la route.

Qu'on se le dise!!!

Création d'un parc artisanal économique

Disponibilité des terrains et/ou demande d'informations



Vous n'êtes peut-être pas sans savoir que le Collège communal a pour projet la **création d'un** parc artisanal économique principalement au croisement de la N40 (route de Philippeville) et de la N99(rue Martin Sandron) à **Doische**:

Le parc artisanal doit permettre l'installation de petites et moyennes entreprises dans le but de la création ou de la consolidation d'emploi.

Cette zone d'activité économique permettra à des artisans ou à des PME de débuter ou de centraliser leurs activités, notamment pour :

- Atelier d'entretien et réparation de matériel horticole :
- Vente ou location de matériel agricole ;
- Centre sécurisé pour l'espace d'entreposage avec ou sans bureau
- Guichet présentant les produits locaux à la vente aux particuliers (circuits courts rencontrant le souhait des consommateurs pour se procurer des produits de qualité, locaux et bio...)
- Centre d'échange et achat/vente d'antiquités ou de matériel/matériau de «seconde main»
- Centralisation par « Call Center » des différentes demandes de particulier en terme de

dépannage (électricité, sanitaire-plomberie, aide ponctuelle pour le jardinage, fauchage...). Ce call-center donnera l'occasion à des jeunes qualifiés de débuter une activité professionnelle.

- Location d'espace commercial (magasins-show room,...)
- Restaurant Loisirs
- Soins du corps

Toute personne intéressée par l'acquisition d'un terrain ou par des informations plus précises dans le but de développer son activité ou de créer un projet économique est priée d'introduire sa demande par courrier postal auprès de l'Administration communale de Doische, rue Martin Sandron 114 à 5680 Doische.



Personne de contact :

Monsieur Pascal Jacquiez, Bourgmestre 0486 38 39 92 pascal.jacquiez@doische.be Madame Charline Dupré, Service des Travaux 082 21 47 27 charline.dupre@doische.be

Noces d'or et de palissandre 2019

Cette année encore, les Autorités communales auront le plaisir de congratuler 6 couples fêtant respectivement leurs noces d'or ou de palissandre :

Noces d'or:

- PONLOT Michel et DRICOT Danielle de Niverlée
- ROGGEMANS André et BIGARE Nadine de

Vaucelles

- DEFOIN Alain et NILS Suzanne de Gochenée
- REGNIER Jean-Bernard et DARASSE Miryame de Doische

Noces de palissandre :

- BERNARD Marcel et BAYET Andrée de Vaucelles
- GUILLAUME Charles et DANTINNE Jeanne de Vodelée

A cette occasion, une messe sera célébrée **en l'Eglise Saint Georges de Doische à 10h30**. La cérémonie officielle et l'apéritif offert par les Au-

torités communales qui suivra se dérouleront le dimanche 06 octobre 2019 vers 11h15 au domaine « Le Carmel de Matagne-la-Petite », rue du Carmel 8 à 5680 Matagne-la-Petite.

Comme à son habitude, la fanfare Royale St Laurent rehaussera cette journée de sa participation toujours bien appréciée.

Invitation cordiale à toutes et tous.

Collecte de jouets ce samedi 19 octobre dans tous les recyparcs

TRANSMETTRE PLUTÔT QUE JETER

En collaboration avec les autres intercommunales wallonnes de gestion des déchets, BEP-Environnement réitère une grande collecte de jouets en bon état dans ses 33 recyparcs le samedi 19 octobre de 9h00 à 17h00.

En participant à cette action, le BEP-Environnement invite les enfants de la Province de Namur ainsi que leurs parents à poser un geste tant au niveau de l'environnement (en évitant de jeter à la poubelle des jouets encore utiles) qu'au niveau de la solidarité (en favorisant la réutilisation de jouets pour une seconde vie auprès d'enfants

dans le besoin).

Une belle opportunité de sensibiliser petits et grands au geste de la Réutilisation!

Les jouets seront redistribués à d'autres enfants par des associations sociales locales pendant les fêtes de fin d'année.

Alors, à vous de jouer! Rendez-vous le samedi 19 octobre dans le recyparc le plus proche de chez vous avec un jouet en bon état...

Vous désirez obtenir l'adresse du recyparc le plus proche de chez vous ? Surfez sur www.bep-environnement.be.





One, two, TRI ... Trier c'est facile, bien trier c'est utile! Comment évacuer mes déchets ménagers?

Notre Commune bénéficie des collectes d'encombrants par la Ressourcerie Namuroise sur appel au 081/260 400. Elle reprend aussi d'autres types de déchets, comme la vaisselle, les livres et des déchets électroniques.

Semaine de la Mobilité 2019 Du 16 au 22-09 - Une bourse aux vélos Vous avez un vélo que vous n'utilisez plus ? Vous cherchez un vélo d'occasion à un prix abordable ? - Dépôt des vélos entre 8h30 et 10h30 . Vente au Public entre 9h et 17h - Restitution des invendus ou règlement entre 17h et 18h. - Une exposition sur le vélo proposée par Mobilesem - La démonstration et le test de vélos électriques par les Cycles Bouvy Dès 12h.: Un parcours d

MATAGNE-LA-PET Samedi 21 septembre





Au Carm





Pour tous renseignements

Bénédicte Hamoir, Présidente du CPAS et membre du collège communal responsable de la mobilité, au 0479/36.50.90 ou Florence Lopez, Cheffe de projet du plan de cohésion social, au 082/69 90 49

Avec la collaboration du Foyer culturel de Doische





L'Administration communale de Doische rappelle que notre Entité dispose de 3 implantations scolaires communales sur les villages de Gimnée, Matagne-la-Petite et Vodelée. Ces écoles, toutes lauréates de l'Ecole Numérique 2019, offrent de multiples services dont les suivants:

- Garderie à partir de 7h jusque 18 h (13 h le mercredi) ;
- · Cyberclasse ;
- Transport scolaire possible et gratuit ;
- · Aide aux devoirs ;

• ...

Détails des atouts et des activités des différentes implantations :

Site internet : www.ecolecommunale.doische.be

Pour tout renseignement ou inscription, Mr Daniel NEY, Directeur de l'école communale de Doische, est à votre disposition, uniquement sur rendez-vous (GSM: 0494/322.859), jusqu'au 5 juillet 2019 et à partir du 19 août 2019.

L'enfant dans son milieu!

On vous attend!

2 2



STUDIO graphique



IMPRESSION textile



PRODUITS promotionnels



IMPRESSION grand format



IMPRESSION offset et digitale

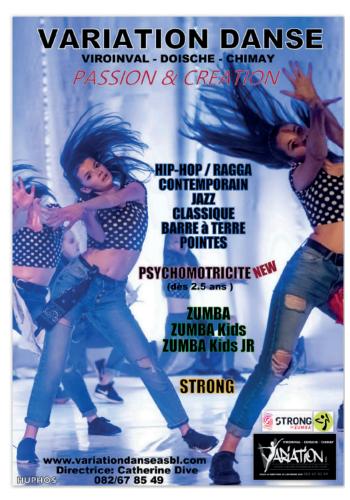


Imprimerie Doneux S.A.
Rue Hennevauche 16 - 5640 Mettet

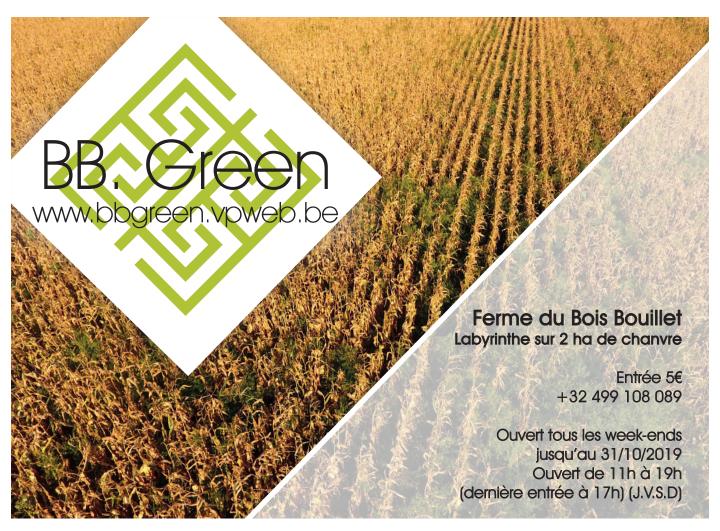
Tél: +32 0 71 74 45 06
Fax: +32 0 71 74 45 08
mail: info@imprimerie-doneux.be

















Nettoyage • Courses ménagères • Travaux de peinture, tapisserie
 Jardinage • Autres petits travaux d'entretien

Tél. 071 66 78 24 - Fax : 071 68 51 01

Jean-Charles, Vanessa et Thomas sont à votre écoute

Entretien de toute habitation à titre privé
Coût horaire : 9€/heure • 10 % de déduction fiscale

Tél. 071 68 50 66 - E-mail : coupdemainasbl@gmail.com

Rue des religieuses 13 - 5600 PHILIPPEVILLE

LA CHRONIQUE DES 10 VILLAGE Foyer Culturel

PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS DU CENTRE CULTUREL DE DOISCHE

FOYERCULTURELDOISCHE.WORDPRESS.COM

SEPTEMBRE 2019

Doische



Rencontre conviviale autour de « coups de cœur » littéraires !





Au programme de notre prochaine rencontre...



Mardi 10 septembre à 19h30 au Centre Culturel de Doische Renseignements: 082 / 214 738 - Participation gratuite, bienvenue à tous!



31º ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU

LE PATRIMOINE SUR SON 31!

Le village de DOISCHE

Un certain nombre de ses bâtiments ont été restaurés, mis en valeur, réaffectés : tels que la ferme-château, l'ancienne école, le cœur du village,... Nous proposons donc de les (re)découvrir lors d'une visite commentée. Nous aurons également l'occasion de nous attarder sur le projet de réaffectation de l'ancien cimetière du village en espace de convivialité ou sont notamment mis en valeur les superbes murs « fortifiés » et quelques monuments et dalles funéraires remarquables.

> Rendez-vous samedi 7 et dimanche 8 à 14h - départ : devant la Maison communale Infos: Foyer culturel: 080/214.738 ou Office du tourisme: 082/744.942

SOULME - dimanche 22 septembre

PIQUE - NIQUE DE L'HERMETON



Balade bucolíque de 10 km, agrémentée de 3 arrêts gourmands, proposant la découverte de la Vallée de l'Hermeton et de ses villages (Gochenée, Soulme et Vodelée)

PAF:12€

Informations et réservation obligatoire sur https://www.billetweb.fr/pique-nique-de-hermeton ou au 082/74.49.42

A Romerée Dimanche 29 septembre 2019 Venez écouter « Le brâme du Cer Rendez-vous à 17h00 devant l'église de Romerée pour une petite balade dans les bois avant d'entendre et d'apercevoir les cerfs. Nombre de places limité. Réservation obligatoire.

Dans le cadre des « mercredis sympas» et toujours dans l'optique de réduction de déchets que le Centre Culturel a commencé cette année

Atelier « Zéro déchets »

Le mercredi 11 septembre 2019 De 14h00 à 17h00 Pour les enfants de 6 à 12 ans.



Au programme:

Confection d'une compote de pommes et décoration de son contenant. Fabrication d'un emballage à tartines en tissu réutilisable, avec l'aide de notre couturière « Françoise MAZY » Présentation de la série de livres « Zéro déchets » de la bibliothèque



Infos et réservations obligatoires : Centre Culturel de Doische Rue Martin Sandron, 124 - 082/214.738.

Nombre de places limité









Matagne La Grande

Kermesse de Septembre SALLE ST LAURENT

Samedi 14-09-2019 - 19h30



Playlists variées - Equipes de 5 à 8 joueurs –
PAF : 5€00/joueur (1 boisson offerte) Inscriptions 19h30 – début du Quizz 20h30 Infos – Inscriptions : Marchal Vincent : 0473918 295 (pour une bonne organisation,
inscriptions préalables souhaitées).
PRIX AUX 3 PREMIERS ET AUX VAINQUEURS
DE CHAQUE MANCHES

TOUT LE WE: Bar - Restauration - Animations diverses

Org: Comité des Fêtes et Traditions Matagne la Grande -Le Comité décline toute responsabilité en cas de vol – perte – accident.

Matagne La Grande

Kermesse de Septembre SALLE ST LAURENT

Dimanche 15-09-2019

Dès 10H00 : Deuxième Balade Matagnarde (sur réservations) :

Promenade Bucolique de 6-7 kms agrémentée de 4 stands de dégustations (Bières Spéciales — Bulles Festives ou Softs + amuses bouche)

PAF 'Bières Spéciales' ou 'Bulles festives' : 12€00 — 'Softs' : 8€00

Attention : DEPARTS uniquement entre 10H00 & 12H00 - Prévoir des chaussures adaptées à la marche et des vêtements en fonction de la météo.

12H30 : Traditionnel Barbecue (sur réservations) :



2 viandes + crudités − sauces − pommes de terre − Tarte au sucre PAF : Barbecue adulte : 12€00

Barbecue enfants (1 viande) : 8€00

Infos - réservations : Marchal Vincent : 0473-918 295 ou 060-31 35 07

16H00 : CONCERT ACOUSTIQUE



The Gling Glings

TOUT LE WE: Bar - Restauration - Animations diverses

Org : Comité des Fêtes et Traditions Matagne la Grande - Le Comité décline toute responsabilité en cas de vol – perte – accident.



EDUCATION CANINE

ECOLE CANINE DOISCHE

Vennez éduquer votre chien, dans une ambiance amicale, pour toujours être fier de pouvoir aller partout avec lui.

> Les cours se déroulent le Dimanche de 10h30 à 11h30. Renseignements: 0475 / 76 03 22 Nos terrains : à côté de la salle de Matagne la Grande. rue de la station, en face du n° 25

L'asbl « Ca manque pas d'air »

LE PETIT RUSTIQUE

17, rue de l'Auberge **5680 MATAGNE-LA-PETITE**



DIMANCHE 9-2019

Concours de

4 tours, tables tournantes Inscriptions dès 13h30 - 1ère carte à 15h 15€ par joueur, 1 boisson normale comprise

Inscriptions souhaitées : Cambier Marlène 0472/61 22 32 - Biot André 0476/23 57 43 E-mail: biot.andre@skynet.be

des aînés de Gimnée

Samedi 21 septembre 2019

à 12h00 à la salle Saint-Servais

Inscription obligatoire

Votre inscription sera effective lors de la réception de votre paiement au plus tard e 13 septembre 2019 soit sur le compte BE05 0004 2145 3175 du " Club des 3 x 20 " rue Point d'Arrêt, 4 (Gimnée) ou à un membre du comité ci-dessous.

La participation est de 25 € par personne pour les membres en ordre de cotisation et de 30 € pour les non-membres.

MENU (boissons non comprises)

Apéritif offert par le comité

Zakouskis

POTAGE: Velouté Agnès Sorel **ENTREE**: Quiche aux crevettes grises

PLAT PRINCIPAL: Longe de veau Orloff et sa suite

DESSERT: Coupe glacée aux fruits frais

Moka

ANIMATION MUSICALE:



Renseignements et inscription

Mireille Willem 0475 / 228 785 Rosine Lefèbyre 082 / 677 828 0475/861 198

Bernard Debris 082 / 678 039

BIENVENUE A TOUS ET A TOUTES!

Venez vous réunir, dans une ambiance sympathique, conviviale, où le jeu reste un véritable plaisir.



Initiative de la ludothèque « Le Repère de Ludo »

Renseignements: 082 /214 738 082/67 7287 (Me Obino)

VODELÉE: Ancienne Ecole - place du Baty

Prochains rendez-vous:

02-16 et 30 SEPTEMBRE de 13h30 à 16h

Mercredi 11 SEPTEMBRE 2019

Devant da Maison Communale de 16h25 à 17h.

RENSEIGNEMENTS: 082/214.738

Bibliothèque « Livre-choix » bibliotheque@ccdoische.be



Mercredi 4 septembre 2019, de 10h à 11h

Un moment convivial dans un espace douillet pour les petits de 0 à 2,5 ans.

À la consultation de l'ONE de Gimnée (Quartier des Rippels) Bienvenue à tous, même sans rendez-vous chez le médecin. Participation gratuite Infos: 082/214.738





bibliomeque



« Ca Manque pas d'Air »Asbl

dssociatif Rue de l'Auberge, 17 - 5680 Matagne-la-Petite 060/34.91.34 ou 0487/86.14.08 camanquepasdair@outlook.be Facebook: Petit Rustique Matagne Site: www.camanquepasdair-asbl.be

Le Petit Rustique de Matagne-la-Petite vous propose

CONCERTS, à 20h30 (concert gratuit : un chapeau passe pour les artistes)

Vendredi 6 Septembre à 20h30 : « Entend'aime» Entre passion douce et rage intense, Charlotte et Christophe, originaire de Matagne-la-Grande, nous interprètent les plus beaux morceaux de mazurka, scottish, folk, valses et polka. Une belle soirée dansante à souhait! Charlotte compose les textes, chante et joue de la guitare. Christophe accompagne au handpan et au caion.

<u>Vendredi 20 Septembre à 20h30 : « Johnny Live Cover » Nos amis français nous avaient</u> enchantés l'an dernier. Ils reviennent cette fois un vendredi pour une soirée mémorable avec les plus grands tubes de Johnny. Une interprétation et une orchestration intenses et magnifiques! ils viennent de loin, spécialement pour nous et vous!

BALADES SOPHROLOGIQUES: les lundi 9 et 23 septembre à 9h45, , au « Petit Rustique ». Bienvenue pour vivre nos balades en plein air. Découvrir et utiliser, selon nos besoins personnels, toutes les ressources qui sont en nous et dans la nature. Avec Laurence Gillet sophrologue expérimentée de la région d'Agimont. PAF : 5 euros.

EXPOSITION Sophie Pirot: artiste originaire du Luxembourg belge, propose des œuvres issues intentionnellement sobre et monochrome, à la fois délicates et rugueuses, sombres et lumineuses, reposantes et anxieuses. Du grand art qui vous séduira!

L'asbl «Ca manque pas d'air » a reçu le Prix Asssociatif 2019 de la Créativité et de l'innovation! Ouvert du Jeudi au Lundi de 15h à 22h - Dimanche de 10h à 22h

En étroite collaboration avec le Foyer Culturel de Doische!

CALENDRIER SEPTEMBRE 2019

ACTIVITES DU FOYER (voir annonces)

Lun.02-16 & 30 : VODELEE : ancienne école : ateliers scrabble

Mer.04: GIMNEE: local ONE: « Jeux de doigts, comptines et autres belles histoires » pour les 0-2,5 ans

Sam.07 - dim.08 : DOISCHE : Journée du Patrimoine **Mar.10 : DOISCHE** : Fover Culturel : club de lecture

Mer.11 : DOISCHE : Maison Communale : halte du BéDéBus **Mer.11 : DOISCHE** : Foyer Culturel : « Mercredis sympas »

Sam.21: MAT-LA-PETITE: carmel: Carmel en Fête

Dim.22 : SOULME : pique nique de l'Hermeton en collaboration avec l'Office du Tourisme **Mar.24 : MAT-LA-PETITE** : carmel : ciné-conférence en collaboration avec Terre Eco Citoyenne et

Ça Manque pas d'Air

Dim.29: ROMEREE: brame du cerf en collaboration avec l'Office du Tourisme

Dim.29 : ROMEREE : salle communale : dîner des Aînés organisé par les Aînés de Romerée

CONCERTS

Ven.06 : MAT-LA-PETITE : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air » **Ven.20 : MAT-LA-PETITE :** Petit Rustique : concert organisé par « Ca manque pas d'Air »

FETE COMMUNALE

Du ven. 06 au dim.08 : GIMNEE : salle St Servais : organisée par la Jeunesse de Gimnée **Du ven. 13 au dim.15 : MAT-LA-GRANDE** : salle Saint-Laurent : organisée par Fêtes & Tradi-

DIVERS

Sam.31/08 - dim.01 : VODELEE : chapiteau : bal et repas organisés par Espoir Pelote Vodelée

Dim.01 : DOISCHE : salle Jean XXIII : marche gourmande organisée par « La Confrérie de la Carmelle »

Dim.01 : MAT-LA-PETITE : Petit Rustique : concours cartes organisé par « Ça manque pas d'Air »

Sam.21 - dim.22 : ROMEREE : exposition organisée par l'Atelier Artistique de Vodelée **Sam.21 : GIMNEE** : salle St Servais : dîner d'automne organisée par les 3 X 20 Gimnée

Sam.28 : VODELEE : salle « La Grange » : dîner aux moules organisé par le Comité Fêtes & Loisirs

MEDECINS DE GARDE

Depuis le 1er juillet 2011, le WE et les jours fériées, appelez le 1733 ou orientez-vous au poste de garde

PHARMACIENS DE GARDE

Sam.31/08 - dim.01 : Pharmacie GLESNER 060/390 595 - rue E. Defraire 71 à Treignes Sam.07 - dim.08 : Pharmacie AIDARA 082/677 963 - rue d'Aremberg 28 à Gimnée Pharmacie LERICHE 082/688 199 - rue du Centre 30 à Flavion Pharmacie FONTINOY 082/644 326 - rue de la Gare 87 à Agimont Pharmacie Familia 082/645 114 - rue Abbé Dujardin 8 à Onhaye

ATTENTION: les articles et annonces destinés à la « Chronique des Dix Villages » du mois d'octobre 2019 **DOIVENT ÊTRE RENTRÉS POUR LE 6 SEPTEMBRE**

